

Solutions d'assurance intelligentes pour start-ups

Helsana a mis au point l'offre Startup à l'intention des jeunes entreprises. Grâce à elle, vous gardez la maîtrise des coûts et des risques de votre entreprise, n'avez pas à vous occuper des affaires administratives et pouvez vous concentrer entièrement sur la réussite de votre entreprise. Avec des prestations complémentaires plus intelligentes, vous étendez votre couverture là où vous en avez besoin.

Notre engagement pour votre sécurité dès le premier jour.

En tant que propriétaire d'une jeune entreprise, vous êtes confronté à de nombreux défis: vous devez investir rapidement et n'avez pas encore la certitude de toucher des revenus réguliers. Si vous ou l'un de vos collaborateurs êtes absents pour cause de maladie ou d'accident, la survie de votre entreprise peut être menacée.

C'est ici qu'entre en jeu notre **solution globale pour start-up** qui offre des prestations intéressantes et des avantages d'un seul tenant. Ceci inclut notamment un **rabais de 25% sur les primes de l'assurance d'indemnités journalières maladie et l'assurance des coûts particuliers «Value»** pour les coûts supplémentaires en cas de défaillance de personnes-clés suite à une maladie ou à un accident. L'offre startup d'Helsana se destine à toutes les jeunes entreprises de moins d'un an.

Vous maintenez ainsi des coûts fixes bas et couvrez vos risques-clés. Et avec nos prestations complémentaires avisées, vous étendez votre sécurité précisément là où vous en avez besoin.

Votre risque de perte de salaire devient calculable grâce à l'assurance d'indemnités journalières maladie d'Helsana. Avec la couverture LAA obligatoire, vous protégez votre entreprise des conséquences financières coûteuses des accidents et des maladies professionnelles et vous pouvez compléter cette protection avec notre assurance complémentaire LAA. Sans oublier que nos solutions sont conformes à la CCT, reproduisant ainsi les engagements de votre branche.

Avec Helsana, vous pouvez vous appuyer sur un partenaire solide. Au vrai sens du terme, car votre interlocuteur personnel se tient à vos côtés, quel que soit le problème.

Réduisez vos risques en cas de maladie et bénéficiez de 25 % de rabais sur les primes.

Si vous ou un membre de votre équipe tombez malade, la charge qui en résulte pour votre jeune entreprise est double: la personne malade ne peut plus participer et vous devez néanmoins continuer à lui verser son salaire. C'est dans cette situation que nous intervenons.

Avec l'assurance d'indemnités journalières maladie d'Helsana (IJM), vous nous cédez ce risque. Dès que votre délai d'attente de 14, 30 ou 60 jours a expiré, nous versons 80 à 100 % du salaire assuré, pendant au plus 730 jours (cf. graphique). En cas de sinistre, vous pouvez compter sur notre gestion des sinistres et notre Case Management.

Avec l'assurance des coûts particuliers «Value» vous pouvez assurer les coûts supplémentaires, par exemple pour une suppléance d'un montant forfaitaire de 10 000 à 50 000 francs par an, au-delà des coûts de la perte de salaire. Cela peut être très utile quand une personne-clé est absente pendant une période prolongée suite à une maladie ou à un accident.

Vos avantages:

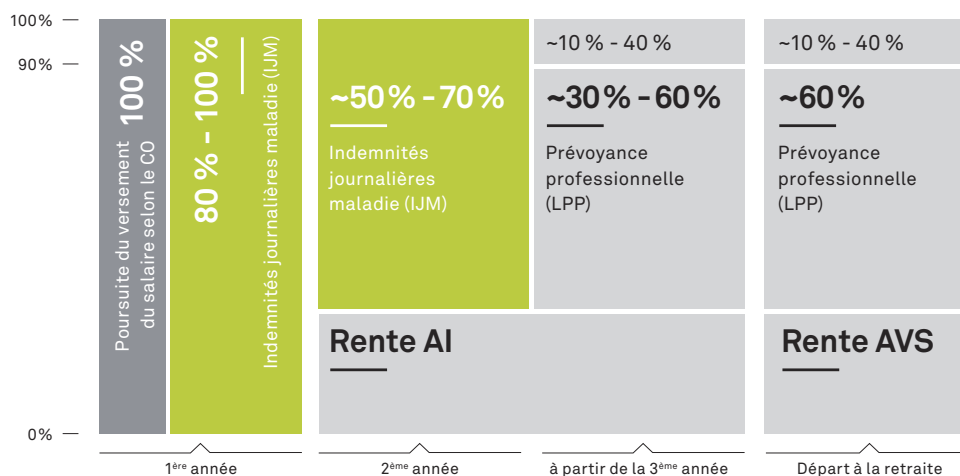
- Profitez de 25% de rabais sur vos primes.
- Votre prime ne sera pas augmentée au cours des 3 premières années.
- Vous pouvez augmenter la masse salariale d'au plus 25 % chaque année, sans déclaration de santé supplémentaire.

Si vous avez des employés, vous bénéficiez d'avantages supplémentaires:

- Vous pouvez reporter votre obligation de prestations LPP d'au maximum 730 jours.
- L'assurance d'indemnités journalières maladie d'Helsana est conforme à la CCT.
- Avec «Value», vous incluez les coûts spéciaux jusqu'à concurrence de 50 000 francs par an.

Situation avec assurance d'indemnités journalières maladie

Prestations du dernier salaire en % (salaire AVS)



- Obligation de poursuivre le versement du salaire au titre du CO (à charge de l'employeur)
- Assurance d'indemnités journalières maladie d'Helsana
- Assurances sociales et lacunes de couverture

Assurez à vos collaborateurs et à vous-même une protection inégalable en cas d'accident.

Vous ou un membre de votre équipe êtes victime d'un accident: la charge augmente pour tout le monde et vous devez payer les salaires à la fin du mois, comme le veut la loi. Grâce aux assurances-accidents (LAA) d'Helsana, vous avez la certitude que les frais consécutifs à un accident ne mettront pas votre entreprise en danger.

Vous souscrivez notre **couverture LAA obligatoire** en combinaison avec une assurance d'indemnités journalières maladie d'Helsana. Vous protégez ainsi votre entreprise des conséquences financières des accidents et des maladies professionnelles. La couverture LAA pour perte de gain correspond au minimum à 80 % du salaire dès le troisième jour suivant l'accident.

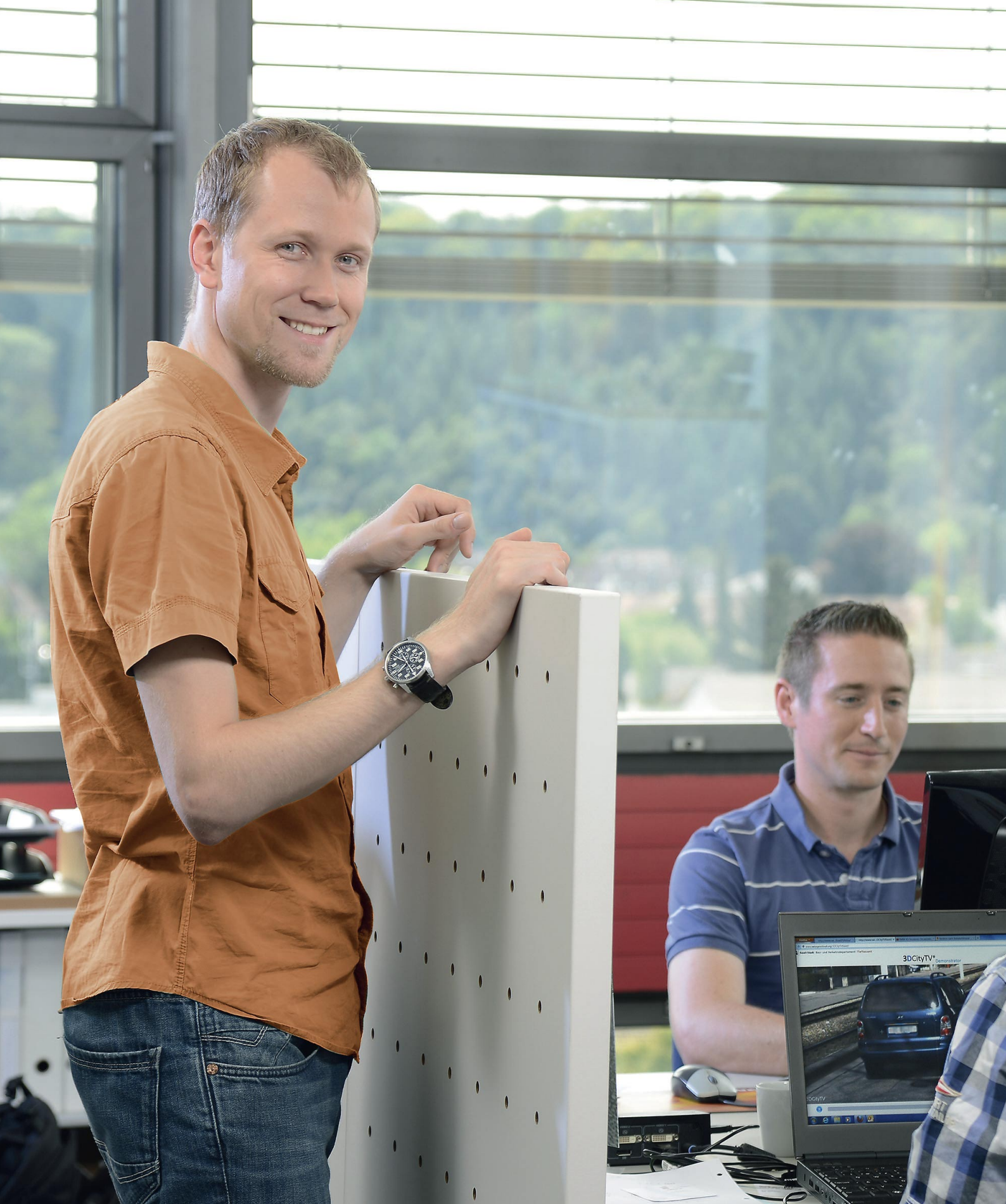
Avec l'**assurance complémentaires LAA** d'Helsana, vous pouvez considérablement augmenter l'étendue des prestations prescrite par la loi (cf. graphique). Ainsi, vous et vos collaborateurs êtes en de bonnes mains après un accident et les risques financiers pour votre jeune entreprise s'en trouvent encore réduits. Qui plus est, vous pouvez assurer les salaires au-delà du maximum LAA de 148 200 francs.

Vos avantages supplémentaires avec une assurance complémentaire LAA d'Helsana:

- Profitez de 25% de rabais sur vos primes.
- Risques spéciaux et entreprises téméraires découlant d'activités sportives dangereuses tels que le downhill peuvent être inclus.
- En cas de séjour stationnaire, vos collaborateurs profitent d'un meilleur confort en division privée ou demi-privée.
- En cas d'accident à l'étranger, vous bénéficiez d'une assistance complète.

Assurance-accidents conformément à la LAA et assurance complémentaire LAA

	 Ass. obligatoire	 Ass. facultative
Frais de guérison Factures de médecin et d'hôpital	Traitements médicaux/ autres prestations en nature division commune de l'hôpital	Autres prises en charge de coûts Division privée/demi-privée
Incapacité de travail Salaire pendant l'arrêt de travail	Indemnité journalière 80% du revenu assuré – max. CHF 148'200 – à partir du troisième jour suivant la date de l'accident	Indemnité journalière complémentaire Complément d'indemnité journalière jusqu'à 100% du salaire intégral
Incapacité de gain Coûts de la vie en cas d'invalidité	Rentes / indemnités 80% du revenu assuré – max. CHF 148'200	Rentes/ indemnités complémentaires Compléments jusqu'à 100% du salaire intégral



«Avec l'assurance d'indemnités journalières maladie d'Helsana, les salaires sont garantis, tout comme ma survie.»
Robert Wüest, développement

Mettez toutes les chances de votre côté, dès le départ.

Tout début est difficile. Votre start-up doit commencer par se faire une place sur le marché. Pour cela, vous avez besoin de collaborateurs en bonne santé, motivés et performants. Les investissements dans la santé ont donc une grande importance stratégique.

Avec Helsana Business Health, notre offre complète dans le domaine de la santé en entreprise, optimisez vos structures et processus internes en matière de santé afin de promouvoir la santé dans votre entreprise. Notre offre est ajustée au cas par cas en fonction de la taille des entreprises et de leur branche d'activité.

Votre manager santé personnel vous aide, vous conseille et vous accompagne pour toutes les questions concernant la gestion de la santé en entreprise – que ce soit pour travailler sainement, diriger sainement ou faire évoluer sainement votre jeune entreprise.

Quand votre entreprise croît, les exigences à l'égard de vos collaborateurs croissent également. Helsana est là pour vous. Nos compétences étendues sont en effet particulièrement effectives dans une gestion de la santé globale: nous sensibilisons les cadres et les collaborateurs aux questions liées à la santé sur le lieu de travail. Votre gestionnaire de santé personnel analyse avec vous la situation dans l'entreprise, définit et engage des mesures communes appropriées et en évalue l'efficacité. Une offre de formation complète pour vos cadres et vos employés ainsi que des outils en ligne favorisent la mise en œuvre durable de votre stratégie de gestion de la santé.

Helsana Business Health assure d'emblée un développement durable de votre entreprise.

Vos avantages avec Helsana Business Health:

- La santé et bien-être de vos collaborateurs deviennent un facteur de réussite.
- Vous identifiez à temps les risques pour la santé et prenez des mesures ciblées en vue de réduire les problèmes de santé et renforcer vos ressources.
- Nos prestations évoluent avec votre entreprise.

Et voici comment vos collaborateurs en profitent:

- Ils ont un droit de consultation élargi.
- Ils sont en meilleure santé, plus satisfaits, plus performants.
- Ils peuvent renforcer leurs ressources individuelles et se prémunir davantage contre les problèmes de santé et au stress.

Une parfaite maîtrise, d'un seul tenant.

Solutions simples, protection complète, règlement efficace des prestations - vous êtes en droit d'avoir des exigences à notre égard. Mais ce n'est pas tout! Nous veillons également à ce que vous développiez votre sécurité et à ce que vous puissiez régler vos tâches relatives aux assurances aussi efficacement que possible.

Helsana SunetOnline

Vous pouvez déclarer rapidement et en toute simplicité les accidents et maladies sur helsana.ch/fr/pour-les-entreprises, dans la rubrique «Service à la clientèle». La sécurité du transfert de données est en tout temps garantie grâce à des normes de sécurité maximales. Ces formulaires en ligne conviviaux peuvent être imprimés et sauvegardés. Vos documents sont ainsi bien archivés et nous pouvons entamer sans tarder le règlement des prestations en question.

Déclaration de salaire électronique

D'un clic de souris, vous transmettez les données définies par la loi ou par contrat depuis votre logiciel de comptabilité salariale à nous, aux autorités, aux administrations et aux assurances sociales. La tâche complexe et fastidieuse consistant à compléter et à contrôler des formulaires appartient définitivement au passé.

Soutien psychologique d'urgence

Un accident peut causer des lésions corporelles mais aussi des blessures psychiques. Pour éviter qu'il n'en résulte des traumatismes psychologiques à long terme, les victimes d'accidents peuvent compter sur nos professionnels chevronnés du soutien psychologique d'urgence.



Souhaitez-vous en savoir plus?

Vous trouverez de plus amples informations sur helsana.ch/startup



Souhaitez-vous un conseil téléphonique?

Appelez-nous au 0844 80 81 88.



Souhaitez-vous un conseil personnalisé près de chez vous?

Rendez-vous dans l'agence Helsana la plus proche. Pour en trouver l'adresse, rendez-vous sur helsana.ch/points_de_vente.